



Le projet éolien de Te Apiti constitue le premier parc éolien connecté à un réseau d'électricité en Nouvelle-Zélande. Les installations comprennent 55 turbines d'une capacité de 1.65 MW, chacune située sur une vaste terre agricole. Ce projet éolien a comme objectif de produire de l'énergie renouvelable tout en permettant d'entretenir l'utilisation de la terre de façon traditionnelle dans la région.

L'ensemble des turbines produit de l'électricité renouvelable pour 45 000 résidences. Cela contribue considérablement à réduire les émissions de gaz à effet de serre de la Nouvelle-Zélande puisque dans ce pays, l'électricité est généralement produite à partir de combustible fossile, soit de centrales au charbon et au gaz naturel.

Avant de mettre sur pied le parc éolien, l'initiateur du projet, Meridian Energy, a consulté les diverses parties prenantes, dont les propriétaires des terres agricoles, les résidents locaux, les groupes environnementaux et le gouvernement. De plus, selon la recherche faite par EECA en 2004, l'énergie provenant des éoliennes est la méthode de production énergétique préférée des Nouveaux-Zélandais.

Le projet a été reconnu par le gouvernement de la Nouvelle-Zélande en tant que projet conforme au mécanisme de mise en œuvre conjointe prévu au Protocole de Kyoto. Puisque les certificats de réduction d'émissions pour ces projets ne sont valides qu'entre 2008 et 2012, les réductions d'émission du projet générées avant 2008 sont vendues en tant que REV.

Type :	Projet Gold Standard REV, Projet Gold Standard JI (validation DNV)
Endroit :	Manawatu, Lower North Island, Nouvelle-Zélande
Type de projet & activités :	Production d'électricité renouvelable
Cible :	Réseau d'électricité
Volume du projet :	187 000 tonnes d'équivalent CO ₂ par an
Date de mise en œuvre :	Fin 2004
Période d'accréditation :	3 ans pour REV (2005-2007), 5 ans pour JI (2008-2012)